

10 OCTOBRE 1963

BOURSES ET RECOMPENSES

C'est au cours d'une réception, le jeudi 3 octobre, au Ministère d'Etat chargé des Affaires Culturelles, rue Saint-Dominique, qu'ont été proclamés les noms des lauréats de la présente Biennale de Paris.

M. Jean Cassou fut désigné par les membres du jury pour assumer la présidence. Les récompenses suivantes ont été décernées :

I. A des artistes étrangers. (Chacune de ces récompenses correspond à une bourse d'une valeur de 800 fr. par mois pour un séjour effectif de cinq mois en France :

PEINTURE (4 bourses de séjour) : José Camarra (Uruguay); Rodolfo Nieto Labastida (Mexique); Miroslav Sutej (Yougoslavie); Joaquin Vaquero Turcios (Espagne). Mentions honorifiques : Jorge Damiani (Uruguay); Francisco Hung (Venezuela); Kesarlis Nikos (Grèce).

SCULPTURE (2 bourses) : Sergoi Camargo (Brésil) et Arthur Spronken (Pays-Bas). Mentions honorifiques : Erich Hauser (Allemagne); Jorgen Sorensen (Danemark); Sime Vulas (Yougoslavie).

GRAVURE (1 bourse) : David Hockney (Grande-Bretagne). Mention et achat de l'Etat : César Olmos Pieri (Espagne).

DESSIN ou AQUARELLE (1 bourse) : Ans Wortel (Pays-Bas).

II. A des artistes français ou étrangers vivant en France :

PEINTURE : Pierre-Michel Buraglio et Jean Criton (2.000 fr. chacun). Mention et achat de l'Etat : Loïc Dubigeon.

SCULPTURE : Fumio Otani et Philippe Thill (2.000 fr. chacun).

GRAVURE : Grégory Masurovsky (1.000 fr.). Mention et achat de l'Etat : Dorotheo Arnaiz.

AUTRES RECOMPENSES.

Prix de la Ville de Paris : Médaille de vermeil et exposition en 1964-1965 dans une salle d'exposition du Musée d'Art Moderne de la Ville de Paris : Erich Gronborg, sculpteur (Etats-Unis).

Prix du Musée Rodin : 1.000 fr., à Nino Cassini (Italie).

Prix André Susse : 1.000 fr., à Georges Dyens (France).

SECTION « TRAVAUX D'EQUIPE ».

I. Artistes étrangers :

La maquette « Endroit propre à la méditation » (Grande-Bretagne) réalisée par Raymond Burton, architecte; Penelope Ellis, sculpteur; Irmgard Flemming, graveur et Jean Campbell, photographe; reçoit une bourse de 800 fr. par mois pour un séjour de cinq mois en France, pour un des membres de l'équipe, qui reçoit également une récompense collective de 2.000 fr. Mention spéciale à l'architecte Antonio Malavisi pour sa structure modulaire développable en fer laminé, conçue pour la présentation des œuvres de la section italienne.

Une autre mention spéciale est décernée à l'ensemble sculptures envoyé par l'Université de Californie à Berkeley (Etats-Unis).

II. Artistes français ou étrangers vivant en France :

Le groupe de recherche d'art visuel reçoit une récompense collective de 3.000 fr.

L'équipe dirigée par l'architecte Jean-Louis Renucci reçoit aussi une récompense de 3.000 fr. pour la réalisation du « Laboratoire des Arts ». Mention honorifique à la maquette du « Baptistère Saint-Jean » réalisée par J. Kopriva, peintre, A. Korady, architecte et Ervin Patkay, sculpteur et mention spéciale à Gérard Zlotykamien pour ses peintures murales du travail d'équipe l'« Abattoir ».

DECORATION THEATRALE.

Ichido Takada (Japon) reçoit, pour sa maquette « Henry IV », une bourse de 800 fr. par mois pour un séjour de trois mois en France.

Mentions honorifiques à Ana Letycia Quadros (Brésil) et Krsysztof Pankiewicz (Pologne).

COMPOSITION MUSICALE.

dont le jury international était

composé de MM. Ivan Bakalov (Bulgarie), Luciano Berio (Italie), Charles Chaynes (France), Marius Constant (France), Donald Harris (U. S. A.), Hans Otte (Allemagne), Constantin Simonovic (Yougoslavie), André Souris (Belgique), Akira Tomba (Japon); secrétaire : Michel Philippot.

Mention spéciale, hors concours, à Karlheinz Stockhausen.

Compte tenu du niveau élevé des œuvres, les bourses ont été partagées, pour la participation étrangère, entre Heinz Holliger (Suisse), Peter Schat (Pays-Bas), Bruno Canino (Italie) et Jan Klusak (Tchécoslovaquie); et pour la participation française, entre Jean-Claude Eloy, François-Bernard Mache et Paul Mefano.

FILMS SUR L'ART.

Le jury composé de Frank Elgar, André Martin, André Michel et Michel Ragon a réparti la récompense de 2.500 fr. entre cinq réalisateurs de courts-métrages : J. Brisotot (Egypte ô Egypte), O. Clouzot (Genèse d'un buste), R. Lalou (Les dents du singe), J. Lenica (Labyrinthe) et F. Weyergans (Hiéronymus Bosch).